MISSION LOCALE PAYS DE VITRÉ (PERMANENCE)

Mission locale Pays de Vitré, Permanence de Janzé

Lieu d'information

Réf. : 9386L — Mise à jour : 17 mars 2020

Coordonnées

Adresse

2 Rue Louis Amoureux

Canopée

35150 Janzé

Tél. : 02 99 47 01 84

Email : info@missionlocale-paysdevitre.fr

Site : http://missionlocale-paysdevitre.fr/

Missions

Les missions locales s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou sans emploi ainsi qu'aux employeurs. Elles ont pour mission de :

Accueillir, informer et accompagner les jeunes en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l’emploi.

Soutenir les jeunes dans leur recherche d’emploi ainsi que dans leurs démarches d’orientation professionnelle, d’accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.

Aider aux recrutements des employeurs grâce à l’analyse des besoins de l’entreprise, la proposition de candidats et le suivi dans la phase d’intégration du poste de travail. Service personnalisé et gratuit.

La Mission locale est opérateur national du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).

Horaires d'accueil

Lundi : 9h00-12h00 / 14-17h Mardi : 14h-17h Mercredi : 9h-12h / 14h-17h (semaine impaire) Jeudi : 9h-12h Vendredi : 9h-12h Prendre rendez-vous par téléphone.

Réseaux

Bretagne Orientation - Accueil personnalisé individualisé (API)

L'accueil personnalisé individualisé (API) s'adresse à tous les publics en recherche d'une information ou d'un conseil sur l'orientation, la formation, l'emploi ... Il est proposé dans le cadre de Bretagne Orientation, le service public d’information et d’aide à l’orientation en Bretagne.

Conseil en évolution professionnelle des demandeurs d'emploi

Les structures CEP (Conseil en évolution professionnelle) destinées aux demandeurs d'emploi assurent un service d’accompagnement gratuit et personnalisé pour les personnes qui veulent faire le point sur leur avenir professionnel.

Service public d’information et d’aide à l’orientation

Mis en place par le Région avec ses partenaires, le Service public d’information et d’aide à l’orientation Bretagne Orientation est accessible à tous les publics, sur l’ensemble du territoire breton. Il propose un premier niveau de service renforcé à travers l’Accueil personnalisé et individualisé (API), qui s’articule avec une offre de conseils spécifiques (orientation, création d'entreprise, conseil en évolution professionnelle...). Bretagne Orientation s’appuie ainsi sur un réseau d’acteurs apportant des expertises complémentaires.

Source : GREF Bretagne #9386L